

PREFET DE LA REGION NORMANDIE  
PREFET DE LA SEINE-MARITIME

LE PREFET

ROUEN, LE 12 DÉCEMBRE 2019

Le préfet de la région Normandie  
Préfet de la Seine-Maritime

à

destinataires in fine

**Objet : prélèvements 2020 dans le cadre de la stratégie de gestion au long cours des productions agricoles d'origine animale et végétale**

À la suite de l'incendie du 26 septembre 2019 des entreprises Lubrizol et Normandie Logistique, un vaste programme de prélèvements a été mis en œuvre, concernant notamment les sols et les productions agricoles des 112 communes concernées.

À ce jour, les 527 résultats des analyses agricoles effectuées sont tous satisfaisants ou « conformes », en ce sens qu'ils sont soit inférieurs aux teneurs maximales soit, en l'absence de seuil, inférieurs au bruit de fond.

Après une première phase de prélèvements dans le périmètre des « 112 communes », ce vaste plan va se poursuivre dans les semaines et les mois à venir, dans le cadre de la stratégie de suivi au long cours.

Afin de pouvoir disposer d'éléments de comparaison, l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) et la direction générale de l'alimentation ont défini un panel de 32 communes – dont la vôtre – pour y conduire une campagne de prélèvements de sols et de productions agricoles d'origine animale et végétale.

Les modalités sont en cours de finalisation, mais je tenais à vous en informer dès à présent.

*Bien à vous,*

Le Préfet



Pierre-André DURAND